

INFOLETTRE

Votre confiance est au cœur de notre passion

Les particularités de la valeur comptable des fonds mutuels

Devant leur relevé de compte, les investisseurs comparent souvent à tort la valeur comptable de leur fonds et la valeur marchande pour savoir s'ils ont gagné ou perdu de l'argent au cours d'une période donnée. Cette comparaison nous amène généralement à en tirer des conclusions inexactes à propos du rendement réel du fonds.

La valeur comptable comprend toutes vos cotisations au fonds. Toutefois, si vous choisissez de recevoir les distributions du fonds sous forme de parts, la valeur comptable est rajustée. Lorsqu'un fonds verse des distributions en espèces vous êtes imposé sur ces distributions. Par contre, lorsque ces distributions sont réinvesties dans des parts, la valeur comptable est majorée du montant des distributions pour éviter une double imposition.

Par conséquent, votre valeur comptable peut augmenter, même si vous n'avez pas ajouté d'argent dans votre fonds. C'est ce qui confond les investisseurs lorsqu'ils comparent ce qu'ils ont investi et ce qu'ils ont gagné.

Pourquoi alors ne mettons-nous pas la notion de valeur comptable de côté ?

La valeur comptable est en fait utilisée dans le calcul des gains et des pertes en capital des régimes non-enregistrés pour les besoins de l'impôt.

Comment puis-je savoir combien d'argent j'ai fait si je ne dois pas me fier à la valeur comptable ?

Vous rechercher le « montant investi » et le comparer à la « valeur marchande » pour savoir ce que vous avez gagné ou perdu sur un fonds donné. Le « montant investi » ne comprend pas les distributions réinvesties.

Un vidéo qui explique tout !

L'un de nos partenaires financiers, Edgepoint a créé une courte vidéo pour aider nos clients à mieux comprendre la croissance des fonds par rapport à la croissance de la valeur comptable ainsi que l'incidence des distributions.

VIDÉO : Décodez vos rendements



Nous espérons que ce vidéo vous aidera à clarifier et si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci de votre confiance !

Jean-Pierre Gélinas, CFA

Conseiller en gestion de patrimoine
Gestionnaire de portefeuille
Vice-président

450 686-2213

jean-pierre.gelinas@bnc.ca

Sylvain Bossé, B.A.A., CIM^{MP}

Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille

450 686-2256

sylvain.bosse@bnc.ca

Nathalie Dubois

Adjointe principale en placement

450 686-2278

nathalied.dubois@bnc.ca

Sylvie Bélanger

Adjointe

450 686-5776

sylvie.belanger@bnc.ca



equipegelinasbosse.ca



Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX). Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celles de la FBN.